

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 3 juin 2019

Date de l'annonce publique : 24/05/2019

Date de la convocation des conseillers : 24/05/2019

Présents JUNGEN, bourgmestre ; PËSCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BERGER, conseiller ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MARQUES, conseiller ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.

Absent(s) ./.

Référence CC.2019-6-3 - 3.0

Point de l'ordre du jour 3.0

Objet CC.2019-6-3 - 3.0 - Convention de mise à disposition d'un terrain communal.

Le conseil communal,

Vu la convention du 16 mai 2019 relative à la mise à disposition par l'administration communale à M. et Mme Patricio-Nunes de deux parcelles sises à Bivange et portant les numéros 182/2573 et 441/2560 ;

Considérant que le loyer annuel est fixé à 1,00 € (un euro) symbolique ;

Considérant qu'en contrepartie de la mise à disposition le locataire s'engage à entretenir le terrain et à ne pas y ériger de construction quelconque ;

Considérant que cette mise à disposition permettra à M. et Mme Patricio-Nunes d'agrandir leur jardin et d'y créer un espace vert, ce qui aura l'avantage de délester le service des parcs communal de l'entretien de cet espace vert situé en périphérie de localité ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention du 16 mai 2019 avec M. et Mme Patricio-Nunes relative à la location de deux parcelles sises à Bivange.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 5 juin 2019

Le bourgmestre,

Le secrétaire,

